



COMPTE RENDU des deux assemblées générales du CTR du 16 novembre 2019 (AG Ordinaire + AG extraordinaire concernant la révision des statuts)

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du CTR du 16 novembre 2019

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Bilan des activités 2019
- Bilan financier de la saison 2019
- Programme et budget prévisionnel 2020
- Choix de la destination du séjour de printemps
- Inscriptions saison 2020

Présents : L'assemblée constituée de 40 membres du CTR présents (37) et représentés (3) sur 63 adhérents. Le quorum de 33 étant atteint, l'assemblée peut régulièrement délibérer.
M. Frédéric BRET Maire de La Ravoire
Mme Laurence SOYEZ du CODEP
M. Thierry GERARD Adjoint au Maire de La Ravoire

Ouverture de l'assemblée générale à 17 h 30 en l'absence de candidat la présidence de séance est assuré par Patrick BRUNET et Dominique BERTRAND comme secrétaire.

I - CHOIX du lieu pour le séjour de printemps 2020 :

Trois propositions sont présentées par Mihaela CARAPEZZI. Le sondage effectué sur place montre une préférence pour la Corse :

- 18 pour la Corse
- 7 pour la Sologne
- 2 pour les Baléares

II - RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Il a été transmis aux adhérents et il est présenté par le président Patrick BRUNET.

III - RAPPORT DE SECURITE

Présenté par le responsable sécurité Jean François Savoie.

IV - BILAN FINANCIER :

Les censeurs aux comptes Jean Claude GONTHIER et Bernard COGNARD ont vérifié les comptes le 7 novembre 2019, ils considèrent que le bilan financier ne comporte aucune anomalie.

Gérard MARMONIER expose le bilan financier.

Le rapport d'activités 2019 incluant le rapport de sécurité et le bilan financier est voté à l'unanimité.

V - PROGRAMME 2020

Il a été transmis aux adhérents et il est présenté par le président Patrick BRUNET.

Le président annonce que le bureau s'occupera des circuits des sorties officielles. Il demande à l'assistance si il y a des volontaires pour aider le bureau

Gérard PLATIERE répond par l'affirmative.

Questions diverses :

Bernard ROULLIER : « pourquoi faire notre AG avant celle du CODEP ? »

Le président répond : « le CODEP veut avoir tous les résultats des AG des autres clubs avant son assemblée générale pour en tirer les enseignements. »

Le programme 2020 est voté à l'unanimité.

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE SUR LES STATUTS du CTR du 16 novembre 2019

Pour se mettre à jour sur les statuts pour être plus conforme par rapport à la FFCT.

Les propositions des nouveaux statuts et du nouveau règlement intérieur et la présentation ont été transmis aux adhérents et ils sont présentés par Jean François Savoie.

Une intervention de Marie CAILLON conteste l'article 20 alinéa 3 du règlement intérieur relatif aux comportements des utilisateurs de VAE.

Le délégué sécurité Jean François Savoie apporte la réponse ceci n'est pas pour discriminer les utilisateurs mais pour réglementer le fonctionnement du groupe.

Les nouveaux statuts et nouveau règlement intérieur sont votés à l'unanimité.

Signatures

Le président de séance

Patrick BRUNET

Le secrétaire de séance

Dominique BERTRAND

Informations

INSCRIPTIONS 2020 :

Les inscriptions pour l'année 2020 se feront lors du repas des vœux le samedi 18 janvier 2020 pour les participants. Le nom, l'adresse du restaurant, l'heure de rendez-vous pour le repas des vœux et les modalités d'inscriptions vous seront donnés ultérieurement.

La suite des inscriptions se fera lors de la permanence extraordinaire du mardi 21 janvier 2018 à partir de 20 h au local du club.